EUROMÉDITERRANÉE
ATELIERS
DÉCOUVERTE
URBAINE

Découverte d'Euroméditerranée

Ce livret, réalisé par les Ateliers de Découverte d'Euroméditerranée, est un support pour réaliser l'étude de cas d'aménagement du territoire au programme scolaire de Première, ou pour traiter des questions d'aménagement avec des classes de lycée en s'appuyant sur une réalisation concrète.

Il propose des activités en classe et une balade urbaine dans le périmètre d'Euroméditerranée ponctuée de jeux d'observation pour mieux comprendre le projet urbain.

Les enseignants sont libres de se saisir du livret selon leur projet pédagogique.

Durée estimée de balade : 2 heures

Nous tenons à remercier les enseignants qui ont participé à l'élaboration de cet outil en nous faisant part de leurs retours.

Les Ateliers de Découverte Urbaine proposent un atelier aux enseignants qui le souhaitent, pour découvrir le quartier et le projet Euroméditerranée.

Contactez-nous :
09 51 52 64 29 - ateliers@decouverte-urbaine.org

MODE D'EMPLOI

Ce livret s'organise en trois parties : une préparation à faire en classe avec les élèves, ou à lire en autonomie ; une balade urbaine ; et des propositions d'activités supplémentaires pour alimenter le travail en classe.

Chaque enseignant est libre de se saisir comme il le souhaite des documents et activités proposés.

Conseil : Imprimer le livret en couleur

1. DÉCOUVERTE D'EUROMÉDITERRANÉE
PRÉPARATION EN CLASSE

Une première partie abordée en classe permet de revenir sur :

- l'histoire du Port
- la genèse du projet Euroméditerranée et ses acteurs
- les grandes orientations du projet et sa mise en oeuvre

accompagné d'un glossaire pour les mots **en gras** suivis d'un *****

Préparation en classe p. 1 - p. 7

2. DÉCOUVERTE D'EUROMÉDITERRANÉE
BALADE URBAINE

La seconde partie du livret propose une balade sur le périmètre d'Euroméditerranée, trois arrêts et des activités pour inciter les élèves à s'interroger sur le projet d'aménagement. Des corrections sont disponibles à la fin du livret.

Des thèmes de discussion sont aussi suggérés afin de susciter le débat avec les élèves.

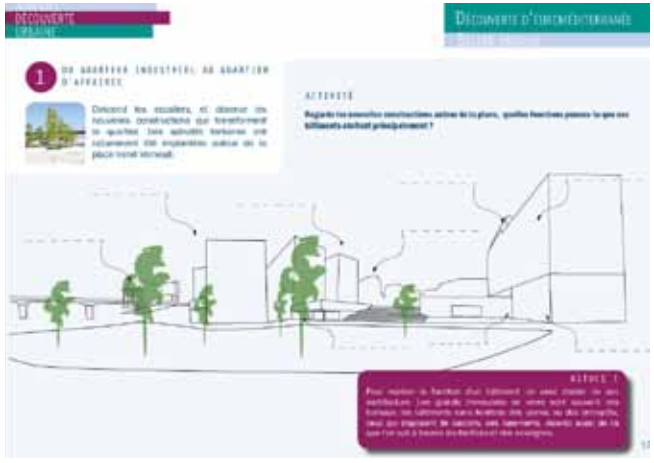

Balade urbaine p. 8 - p. 13
Corrections p. 14 - 18

3. PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS
PARTIE ENSEIGNANT

Chaque chapitre abordé en classe est associé à des documents et à des propositions d'activités.

Libre à vous de vous en saisir, de les transformer selon vos besoins, vos envies et vos idées.

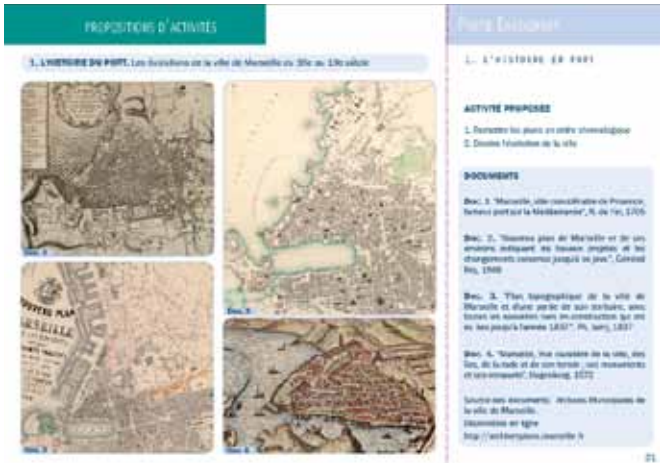

Propositions d'activités p. 19 - p. 24

Découverte d'euroméditerranée

Préparation en classe

Introduction

Euroméditerranée est un projet urbain de 480 hectares à Marseille. Il s'étend du nord du Vieux-Port jusqu'à Cap Pinède. Débuté en 1995, ce projet échelonne les aménagements jusqu'en 2030. Son premier périmètre, dont les aménagements sont terminés ou en cours, s'arrête au niveau de la tour CMA-CGM. Le second, dont les projets commencent seulement, s'étend au-delà jusqu'à Cap Pinède. C'est la plus grande opération de renouvellement urbain d'Europe.

Elle comprend la construction et la réhabilitation de logements, de nouveaux équipements, des bureaux et des hôtels. L'aménagement des espaces publics, de voiries et de transports en commun en font également partie.

Étudier Euroméditerranée permet de comprendre comment se fait la ville aujourd'hui, quels acteurs interviennent et selon quelles logiques. Le secteur est confronté à des enjeux importants de l'**urbanisme*** contemporain : comment refaire la ville sur la ville, éviter l'étalement urbain, redynamiser des secteurs qui ont perdu leurs activités ou prendre en compte les enjeux du développement durable... ?

Ce livret permet de mieux comprendre l'opération Euroméditerranée. Mais avant de s'intéresser en détail au projet, il est important de revenir sur l'histoire des quartiers du périmètre fortement marqués par le développement du Port pour comprendre leur évolution à travers le temps.

Sommaire

1. L'histoire du Port 1
2. L'urbanisation des quartiers autour du Port 1
3. Des quartiers à renouveler à proximité du centre-ville 2
4. Une Opération d'Intérêt National à Marseille 3
5. Les grandes orientations du projet 5
6. La mise en œuvre 6
Et en balade : 8
- **1. Du quartier industriel au quartier d'affaires** 9
- **2. Créer des quartiers de centre-ville** 11
- **3. Promouvoir le rayonnement métropolitain** 12

1. L'HISTOIRE DU PORT

Au début du 19e siècle, le Vieux-Port ne suffit plus à accueillir le trafic maritime qui a fortement augmenté à Marseille. Plusieurs projets sont donc proposés, certains au nord et d'autres au sud du Vieux-Port.

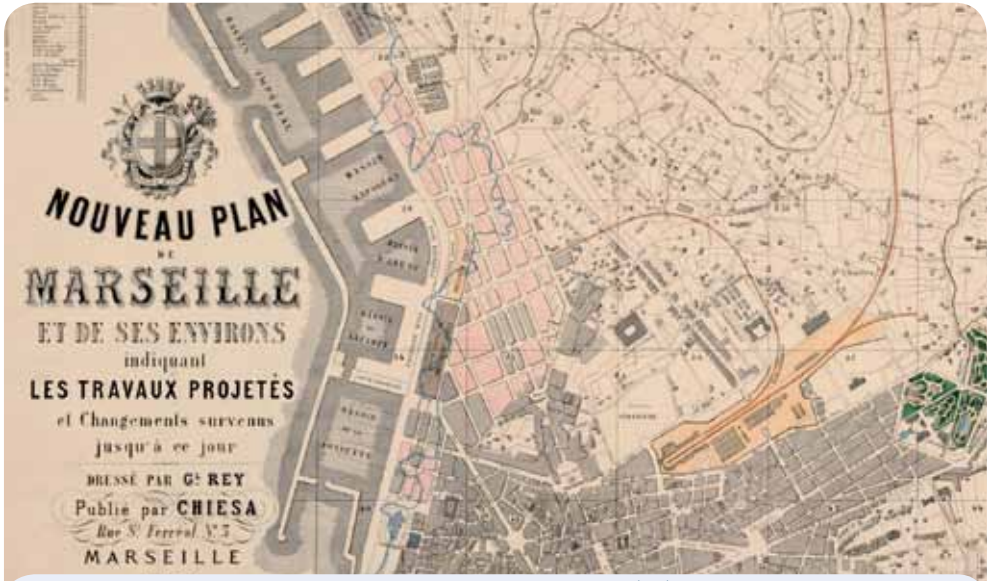

Nouveau plan de Marseille et de ses environs, Général Rey, 1866. Source : archivesplans.marseille.fr. © Archives municipales Marseille. 78 Fi 470

C'est l'emplacement au nord qui est finalement choisi : on y trouve plus d'espaces libres et les reliefs y sont moins abrupts.

En 1844, les travaux de construction du bassin de la Joliette commencent. Au cours des années 1850 et jusque dans les années 1860, de nouveaux bassins sont construits vers le nord.

Le choix du nord a marqué l'évolution sociale de la ville à partir du 19e siècle. Avant, il y avait quelques couvents, des hôpitaux et des usines sur ces espaces mais aussi des établissements thermaux. Avec l'arrivée du Grand Port, les activités industrielles s'y sont fortement développées, alors que le sud de la ville est devenu plus résidentiel.

2. L'URBANISATION DES QUARTIERS AUTOUR DU PORT

Le bâtiment des Docks est construit de 1858 à 1864 pour stocker les marchandises du Port. C'est la plus grande réalisation d'architecture industrielle de son temps en Europe. Il mesure 365 mètres de long.

Il est rapidement accompagné d'usines et d'entrepôts. Toute une activité se développe autour du Port pour le stockage mais aussi la transformation des matières premières.

Vue générale des nouveaux ports et des établissements de la Compagnie des docks, P. Blanchard, 1864. Source : marius.marseille.fr / © Musées de Marseille MHM79_1_10

À la même époque, Jules Mirès, un " entrepreneur ", se fait concéder par la ville une grande zone du quartier qu'il souhaite aménager pour loger les ouvriers du Port. Il fait faillite avant de mener à bien son projet, mais la ville poursuit l'opération d'aménagement.

La rue Impériale, aujourd'hui rue de la République est percée en 1862 pour relier le Vieux-Port au nouveau Port. Elle doit accueillir une population plus aisée. Sa construction cause plus de 900 destructions de logements et déplace 16 000 personnes : elle remplace tout un ancien quartier populaire. Elle s'inscrit dans le contexte de l'urbanisme **Haussmannien*** de l'époque. Mais la rue de la République n'attire pas la classe bourgeoise comme prévu. Ce sont plutôt des ouvriers qualifiés du Port qui s'y installent en cette fin du 19e siècle.

3. DES QUARTIERS À RENOUVELER À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

L'activité industrielle et portuaire, autrefois foisonnante, connaît un ralentissement au cours du 20e siècle. Les bombardements du Port durant la Seconde Guerre mondiale, suivis de la fin de l'Empire colonial portent un premier coup dur à son activité. Les crises pétrolières des années 1970, ainsi que la délocalisation de certaines activités industrielles à Fos-sur-Mer sont aussi responsables de son déclin.

Vue sur le boulevard de Dunkerque. Euroméditerranée © D.R.

Dans les années 1990, ce quartier est identifié comme un lieu privilégié pour le renouvellement urbain.

Pour limiter l'étalement urbain, les urbanistes cherchent souvent des zones à reconvertir à l'intérieur même des villes. Les anciennes zones industrielles, comprenant de grandes friches présentent en cela une opportunité pour construire la ville sur la ville : c'est ce qu'on appelle le renouvellement urbain.

Comment décide-t-on de faire un projet de renouvellement urbain ?

Avant de proposer un projet urbain, il est important de connaître le territoire concerné, ses habitants, ses usagers et leurs besoins. Les urbanistes se servent d'un outil : le diagnostic.

Pour réaliser un diagnostic, on regarde les données socio-économiques, l'état des bâtiments, leurs fonctions. On étudie les principales activités qui se trouvent sur le territoire, mais aussi les espaces naturels, le climat, les reliefs. On analyse les modes de déplacement et les flux de circulation. On regarde aussi quels espaces sont disponibles pour y réaliser des projets.

Cette connaissance du territoire permet de proposer des orientations d'aménagement. Ce sont ensuite les élus et les collectivités publiques qui décident de ce qui est fait, selon leur projet politique.

Carte de diagnostic - Les infrastructures de transport et la répartition des polarités économiques. Euroméditerranée © Plan guide F. Leclerq.

4. UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL À MARSEILLE

Pourquoi un projet de renouvellement urbain à Marseille ?

Dans les années 1990, la situation sociale est très difficile à Marseille : fort taux de chômage, ralentissement économique, perte d'habitants... Pourtant, Marseille est la troisième ville de France. Placé stratégiquement, ce port sur la Méditerranée porte des enjeux régionaux et nationaux.

Le secteur autour du Port présente de nombreuses faiblesses dans ces années-là : peu d'**équipements publics***, absence d'espaces verts, grandes emprises d'infrastructures lourdes (le Port, les autoroutes...). Il présente aussi des atouts indéniables : proximité du centre-ville, disponibilités foncières, proximité de la mer...

La ville de Marseille demande alors un soutien à l'État pour renouveler ce secteur. Ce n'est pas seulement pour venir en aide à la ville que ce périmètre est choisi, mais aussi selon des logiques régionales et nationales pour appuyer la place de Marseille par rapport aux autres villes de la Méditerranée. L'opération Euroméditerranée devient donc une Opération d'Intérêt National en 1995.

Une OIN, Opération d'Intérêt National

Depuis les années 1980, la **décentralisation*** a donné un rôle plus important aux collectivités locales dans l'aménagement de leurs territoires. L'État conserve néanmoins un rôle dans de grands projets qu'il considère comme stratégiques, pour les orienter et participer à leur financement.

C'est à cela que sert une Opération d'Intérêt National.

L'implication de nombreuses collectivités dans le projet

L'aménagement est l'affaire de plusieurs **collectivités territoriales*** : la Commune, l'**Intercommunalité***, le Département, la Région, mais aussi l'État voire l'Europe dans certains cas.

Dans le cas d'Euroméditerranée, tous ces acteurs participent aux décisions du projet.

L'Établissement public d'aménagement

Pour permettre à tous ces acteurs de travailler ensemble et de s'entendre, une structure a été créée : l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée, l'EPAEM en 1995. Il permet de coordonner les interventions de toutes les collectivités, de l'État et des partenaires impliqués dans le projet urbain. Cinquante personnes y travaillent afin de mener à bien les projets urbains.

L'Établissement est dirigé par un Conseil d'Administration qui fixe les objectifs à atteindre. Celui-ci est composé de représentants de l'État, de représentants des collectivités locales (Ville de Marseille, de la **Communauté urbaine*** Marseille Provence Métropole, du Département, de la Région), mais aussi d'un représentant du Port et d'une personnalité qualifiée nommée par l'État.

Le rôle croissant du privé dans l'aménagement

De manière générale, les entreprises privées, notamment les **promoteurs*** immobiliers, deviennent des acteurs incontournables de l'aménagement. Le financement de la première partie d'Euroméditerranée reposait à moitié sur des fonds publics. Pour l'extension du projet, il ne s'agit plus que d'un tiers.

Le privé pèse donc de plus en plus dans la définition même des projets, puisqu'il faut trouver des arguments pour attirer l'investissement des entreprises. Le privé peut prendre à sa charge des aménagements qui ne lui incombaient pas initialement. Par exemple, lorsqu'un promoteur construit un nouvel immeuble, et qu'il aménage des espaces extérieurs en pied d'immeuble qui restent ouverts au public.

Les urbanistes, architectes et paysagistes

Pour répondre aux objectifs fixés par les élus, ce sont des professionnels de l'aménagement qui interviennent : l'urbaniste, l'architecte ou le paysagiste. Ils peuvent intervenir à plusieurs échelles.

L'urbaniste organise les espaces urbains : le logement, les commerces, les routes, les transports en commun...

L'architecte agence les espaces d'un bâtiment selon sa fonction, et ses usages. Il réfléchit aussi à l'interaction du bâtiment avec les espaces extérieurs.

Le paysagiste s'appuie plutôt sur le paysage lorsqu'il réfléchit à l'aménagement. Il peut s'intéresser à un vaste territoire autant qu'à des espaces très réduits.

Habitants et usagers

Un projet urbain se fait généralement pour des habitants et des usagers identifiés. La loi impose qu'ils soient informés et concertés. Ils peuvent s'organiser en associations, pour peser plus efficacement dans les négociations et faire valoir leurs idées. Une **concertation réglementaire*** est menée pour présenter le projet aux habitants et recueillir leurs avis sur le projet.

Affiche "Euroméditerranée, 20 ans d'avance", Euroméditerranée

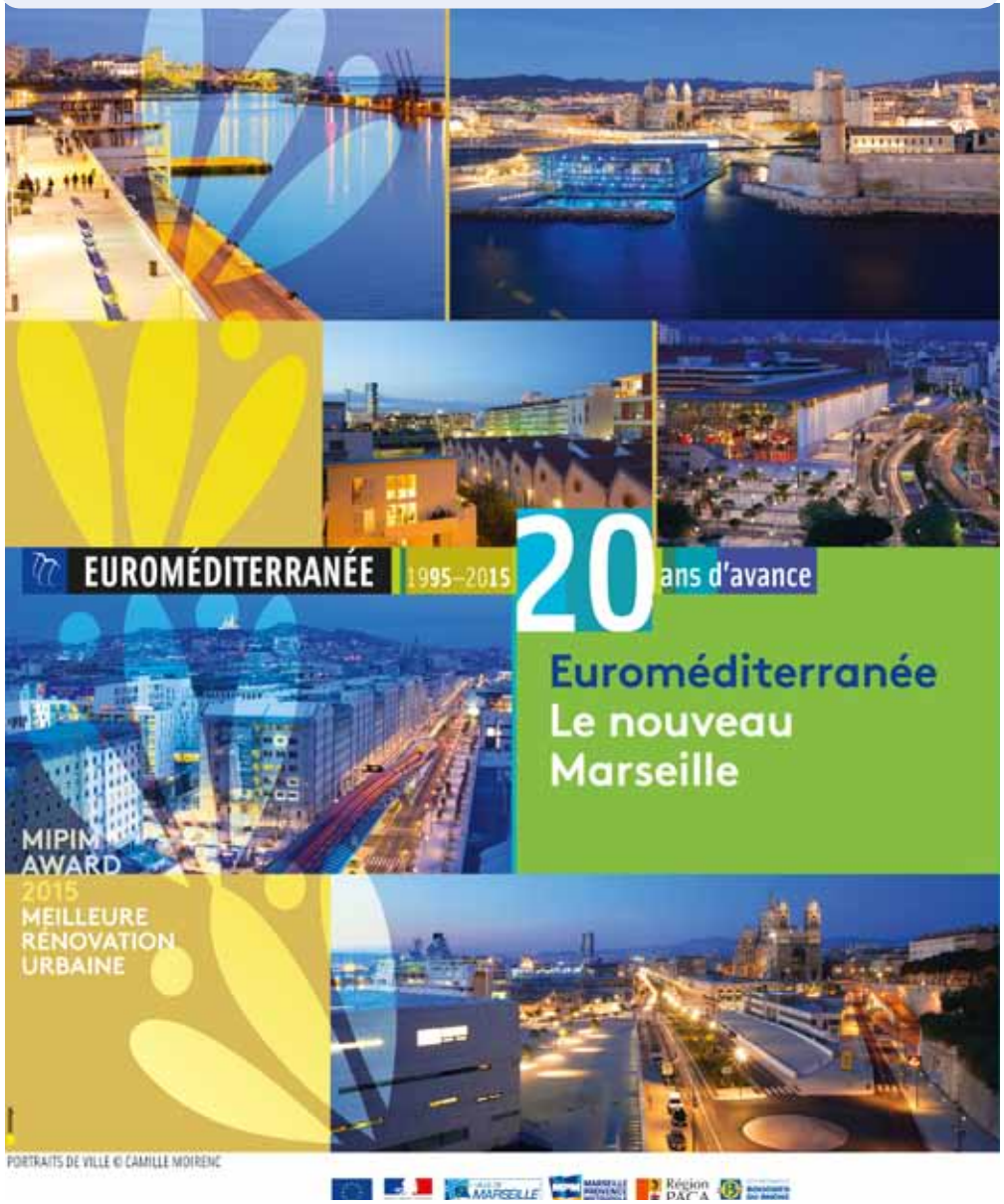

5. LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET

" - Étendre le centre-ville vers le nord en liaison avec les quartiers périphériques,

- Promouvoir le rayonnement **métropolitain***,

- Assurer la mutation de ce secteur dégradé en créant un quartier attractif garantissant la mixité fonctionnelle, sociale, générationnelle et en diversifiant les modes de transports,

- Traiter l'**interface*** entre la ville et le Port. "

Source : http://www.euromediterranee.fr/

1 Du quartier industriel au quartier d'affaires

Les activités du Port, qui étaient essentiellement liées au commerce et à la production industrielle auparavant, se sont déplacées plus à l'écart de la ville (au nord et vers Fos-sur-Mer).

Le développement économique qui a tendance à se faire à proximité de la ville, a profondément changé de nature. L'économie tertiaire (de services) se développe de plus en plus dans les centre-villes : d'où la naissance de quartiers d'affaires concentrant des bureaux et des hôtels. C'est une des vocations du quartier de la Joliette.

2 Étendre le centre-ville vers le nord

Pour répondre à cet objectif, Euroméditerranée construit de nouveaux logements et aide les propriétaires de logements existants à les réhabiliter.

Pour assurer la mixité fonctionnelle, c'est-à-dire la diversité des fonctions dans la ville (logements, équipements, commerces, bureaux...), les nouvelles constructions proposent souvent des locaux commerciaux en rez-de-chaussée. Des équipements et des transports de proximité sont aussi prévus pour les habitants.

3 Donner à ce périmètre un rayonnement métropolitain*

Par le tourisme

Suite aux crises de l'activité industrielle à Marseille et au développement du tourisme de masse depuis les Trente Glorieuses, les activités du Port ont évolué. Il accueille désormais de nombreux croisiéristes.

L'importance des flux touristiques vers Marseille a été appuyée par le titre de Capitale Européenne de la Culture en 2013. Un statut qui a généré des investissements de grands équipements culturels sur le périmètre d'Euroméditerranée (le fort Saint Jean, le MUCEM, le FRAC, la Friche de la Belle de Mai et le pôle media ou, temporairement, le J1...)

Par les grands équipements

Le développement de grands équipements ne se fait pas seulement pour le tourisme mais aussi pour l'attractivité métropolitaine. Ces équipements peuvent attirer des habitants de toute l'aire urbaine (la Gare Saint-Charles, les Archives et la Bibliothèque départementales, la bibliothèque interuniversitaire, ...). C'est également la vocation de certains espaces de bureaux (comme les Docks), ou des espaces commerciaux... Pour drainer des usagers de toute la métropole, les services de transports sont développés : gare TER, bus intercités, métros, tramways permettent des déplacements **multimodaux*.**

Par les réalisations architecturales

Les projets d'architecture viennent appuyer la recherche de rayonnement métropolitain dans de nombreuses villes dans le monde. Les villes font appel à des architectes de renom pour se donner une identité forte avec des bâtiments emblématiques. On parle souvent de « starchitecture » : de grands architectes conçoivent des bâtiments qui deviennent par la suite des éléments importants de l'identité de la ville. La tour CMA-CGM (Z. Hadid) et le Mucem (R. Riciotti), bientôt accompagnés des tours des quais d'Arenc (J. Nouvel, Y. Lion, J-B. Pietri), s'inscrivent dans cette logique.

6. LA MISE EN ŒUVRE

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est un outil privilégié par Euroméditerranée pour mener à bien le projet urbain. Quatre ZAC, de vastes périmètres nécessitant un aménagement cohérent, ont été délimitées.

La ZAC

Une ZAC : c'est un cadre qui permet à une **collectivité territoriale*** d'aménager un périmètre défini. Il lui permet d'acheter les terrains, de les aménager, de les construire et de les équiper en partenariat avec d'autres acteurs : d 'autres collectivités ou des **promoteurs*** privés.

Quand on construit un nouveau quartier, il faut assurer certains services pour les nouveaux habitants : accès à l'eau, à l'électricité, routes, **espaces publics***, **équipements publics *** (écoles, centres sociaux, hôpitaux, ...). Il faut donner à l'ensemble une cohérence.

La ZAC oblige donc tous les **aménageurs*** qui souhaitent construire dans le périmètre, à participer à l'aménagement global de la zone et à respecter des règles élaborées par la collectivité.

Périmètre des ZAC Euroméditerranée

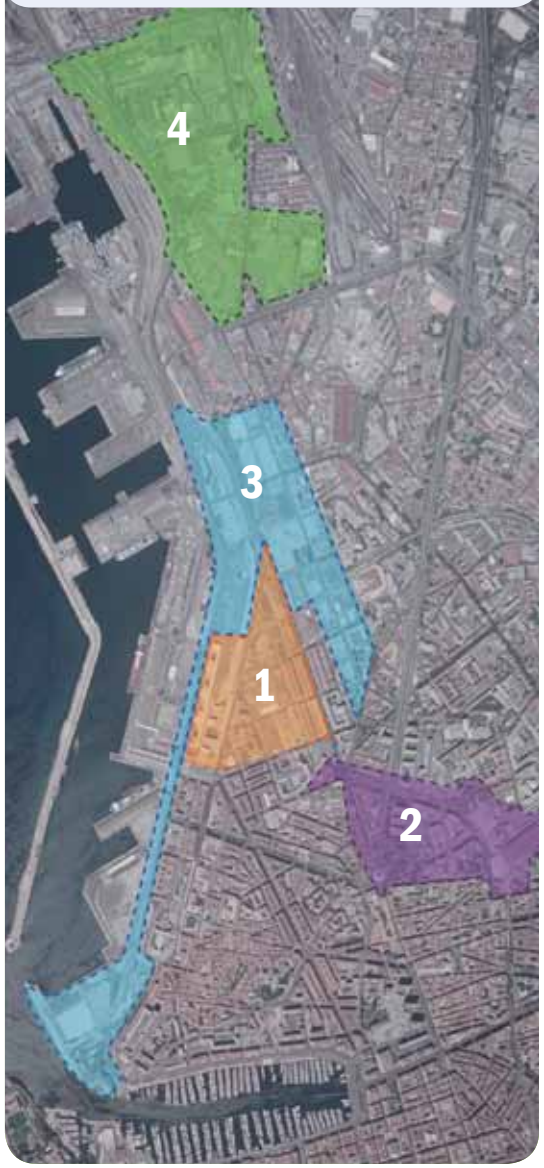

1 **ZAC Joliette** : Créer un quartier de tourisme et d'affaires, en profitant de la position stratégique entre ville et Port. Programme : des logements, des hôtels et des bureaux dont les Docks, le FRAC, des équipements scolaires...

2 **ZAC Saint-Charles** : Reconfigurer la gare et ses abords pour favoriser les transports marseillais et régionaux. Cet espace est une porte d'entrée pour la ville (un pôle multimodal, une gare), sur lequel se développe un pôle universitaire. Programme : parc d'1 hectare, recul de l'autoroute, logements dont logements étudiants, établissements d'enseignement supérieur.

3 **ZAC Cité de la Méditerranée** : Développer les équipements en front de mer, transformer la silhouette de la ville, notamment par la création d'une "skyline". Proposer une nouvelle offre de logements. Programme : des logements, Archives et Bibliothèque départementales Gaston Deferre, Silo, MUCEM, Villa Méditerranée, tour CMA-CGM, quais d'Arenc, boulevard du Littoral...

4 **Euroméditerranée 2** : Poursuivre le projet sur une extension de 170 hectares depuis 2007, dans laquelle se situe la ZAC Littorale.

Programme* de l'extension : un grand parc, création d'une corniche sur l'autoroute, une offre de bureaux et de logements, des équipements métropolitains et de proximité.

Sur d'autres pôles du projet, il n'y a pas forcément de ZAC, quand les interventions sont plus ponctuelles comme à la Belle de Mai ou lorsqu'elles entrent dans un autre cadre, comme la réhabilitation de la rue de la République, réalisée par des opérateurs privés.

Belle de Mai : Réhabilitation de l'ancienne manufacture de tabac de la SEITA, qui abrite des résidences d'artistes, activités culturelles et un pôle patrimoine, culture et média.

Rue de la République : artère résidentielle et commerciale qui a fait l'objet d'une opération de requalification avec notamment l'arrivée du tramway.

Le périmètre comprend aussi des îlots anciens dégradés requalifiés avec l'appui d'une politique de **rénovation urbaine*** dirigée par l'État (ANRU).

GLOSSAIRE

Aménageur*

Personne en charge de l'aménagement du territoire.

Il doit appliquer les règlements ou mettre en oeuvre les décisions prises au préalable dans la politique d'aménagement du territoire définie par la collectivité.

Lorsque l'aménageur est un privé, on parle d'un **Promoteur*.**

Collectivité territoriale*

Un organisme de droit public correspondant à un territoire (ville, département, région, ...) qui exerce des compétences qui lui ont été redistribuées par l'État (lors de la **décentralisation***).

Communauté urbaine*

La communauté urbaine est le rassemblement au sein d'une collectivité territoriale de plusieurs communes voisines, représentant plus de 250 000 habitants pour former une intercommunalité (voir intercommunalité).

La communauté urbaine de Marseille, MPM gère des compétences liées à l'aménagement des voiries par exemple, ou encore le ramassage des déchets.

Concertation réglementaire*

La loi impose la concertation des habitants lors de la création d'une ZAC par exemple. Une concertation préalable est alors menée par l'autorité compétente pour créer la ZAC. C'est cette dernière qui détermine les modalités de la concertation.

Décentralisation*

Le transfert par l'Etat de certaines de ses compétences, notamment l'aménagement du territoire afin de traiter ces questions à des échelles plus adaptées. Le mouvement de décentralisation, initié dans les années 1980 se poursuit aujourd'hui.

Équipement public*

Un bâtiment qui abrite des activités liées au service public ou à un intérêt collectif : écoles, hôpitaux, centres sociaux...

Espace public*

C'est un lieu ouvert à tous, gratuit et en extérieur : la rue, les parcs, les places sont des espaces publics. Les espaces publics sont importants en ville puisque ce sont des espaces animés, qui permettent aux gens de se rencontrer.

Haussmannien*

Le baron Haussmann, préfet de la Seine, dans la deuxième moitié du 20e siècle est connu pour la transformation qu'il a mené des quartiers anciens du centre-ville de Paris. Il crée de grandes percées, rasant de nombreux immeubles pour aérer ces quartiers anciens. Il fait construire des immeubles bourgeois à l'architecture identique. Il lance ainsi une mode reproduite dans de nombreuses grandes villes de France, on parle d'urbanisme haussmannien.

Intercommunalité*

Les intercommunalités sont le regroupement de plusieurs communes voisines au sein d'un établissement public intercommunal (EPCI) pour qu'elles puissent exercer ensemble certaines compétences décentralisées, notamment l'aménagement du territoire.

L'interface* est la séparation de deux zones distinctes, c'est à la fois une limite mais aussi une articulation entre ces espaces.

Multimodalité*

Dans le domaine des transports, la multimodalité est le fait de proposer plusieurs modes de déplacement (train, métro, tramway, bus, pistes cyclables...)

Métropole - Métropolitain*

Les métropoles sont de grandes villes et leurs agglomérations. Elles exercent une forte influence sur les territoires qui les entourent : image, activités économiques, flux et déplacements... La métropole est devenue un échelon de collectivité territoriale - Marseille réunie à Aix-en-Provence et 91 autres communes de la Région - doit prendre ce statut en 2016.

Programme*

En architecture et en urbanisme, le programme est la liste des choses à construire dans un projet.

Promoteur*

Un promoteur immobilier achète et aménage des terrains, puis y construit des immeubles pour les revendre.

Rénovation urbaine*

La rénovation urbaine est une politique de requalification de quartiers dégradés. Elle comprend la réhabilitation de logements mais également la création de nouveaux équipements publics, de nouveaux logements ou la requalification d'espaces publics. L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) encadre cette politique nationalement et coordonne les opérations locales.

Urbanisme*

L'urbanisme est la discipline qui permet de réfléchir à l'organisation de la ville : où mettre des logements, des équipements publics, des commerces ou des entreprises, où réserver des espaces publics ? Elle prend en compte des données sociologiques, démographiques, économiques, les flux, les déplacements, ainsi que des facteurs environnementaux pour réaliser des diagnostics de la ville et proposer des solutions d'aménagement.

Les choix d'aménagement ensuite portés par la collectivité sont déterminés par le projet politique qu'elle porte.

3 GRANDES ÉTAPES SUR LE TERRAIN

ÉTAPE 1 **Place Henri Verneuil**

ÉTAPE 2 **Jardin de lecture, à côté des archives municipales**

ÉTAPE 3 **Place de la Joliette, Boulevard du Littoral**

1 DU QUARTIER INDUSTRIEL AU QUARTIER D'AFFAIRES

Ce premier point d'arrêt, la place Henri Verneuil, permet d'observer quelques traces du passé industriel qui sont préservées.

Plusieurs bâtiments ont été réhabilités, certains ont aussi changé de fonction.

ACTIVITÉ

Regarde autour de toi et retrouve les bâtiments qui témoignent des anciennes activités du quartier. Pour t'aider, voici des images de ces bâtiments avant leur réhabilitation.

Une fois que tu les as identifiés, repère les différences entre hier et aujourd'hui.

Ont-ils changé de fonction ? Que sont-ils devenus ? Est-ce que tout le bâtiment a été conservé ?

1 Nom .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2 Nom .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 Nom .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 Nom .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

© Archives municipales de Marseille

© Euroméditerranée

1 DU QUARTIER INDUSTRIEL AU QUARTIER D'AFFAIRES

Descends les escaliers et observe les nouvelles constructions qui transforment le quartier. Des activités tertiaires ont notamment été implantées autour de la place Henri Verneuil.

ACTIVITÉ

Regarde les nouvelles constructions autour de la place. D'après toi, quelles fonctions ces bâtiments vont-ils avoir ?

ASTUCE !

Pour repérer la fonction d'un bâtiment, on peut s'aider de son architecture. Les grands immeubles en verre sont souvent des bureaux, les bâtiments sans fenêtre des usines ou des entrepôts, ceux qui disposent de balcons, des logements. Aide-toi aussi de ce que l'on voit à travers les fenêtres et des enseignes.

2 CRÉER DES QUARTIERS DE CENTRE-VILLE

Le Parc Habité est un quartier qui doit accueillir 2 000 logements, des équipements et des commerces en rez-de-chaussée. L'objectif : "étendre le centre-ville". Regardons de plus près l'évolution des logements dans le quartier.

ACTIVITÉ

Regarde bien ces deux documents, ce sont un plan et une image de synthèse, présentant le projet de construction en face du Jardin de lecture.

Sur le plan, que signifie R+... ? .....

Pour quelles raisons les nouveaux bâtiments sont-ils plus hauts ? .....
.....
.....

Densités de l'îlot 3B Sud © Atelier Lion

En regardant l'image de synthèse, identifie les différences entre ce que tu vois aujourd'hui et ce qui est prévu demain.

.....
....

Image de synthèse de l'îlot 3B Sud © Ateliers Lion

3 PROMOUVOIR LE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

L'aménagement de certains espaces publics joue un rôle dans l'attrait qu'une ville peut exercer. La passerelle autoroutière qui arrivait jusqu'au J4 a été démolie et remplacée par le boulevard du Littoral.

Vue sur la passerelle autoroutière. Euroméditerranée © D.R.

ACTIVITÉ

Le profil de rue est un outil de l'urbaniste. Il lui permet de comprendre l'espace réservé à chaque mode de déplacement dans la rue et de le réorganiser si besoin. Certains modes de déplacement peuvent être privilégiés au détriment d'autres : le vélo, les déplacements piétons, les transports en commun, l'automobile...

Vue du nouveau profil de rue Peyssonnel. Euroméditerranée © STOA

Regarde bien le boulevard du Littoral avant la destruction de la passerelle (sur la photo et sur le profil).

1. Essaye de dessiner le nouveau profil du boulevard ci-dessous.

Avant

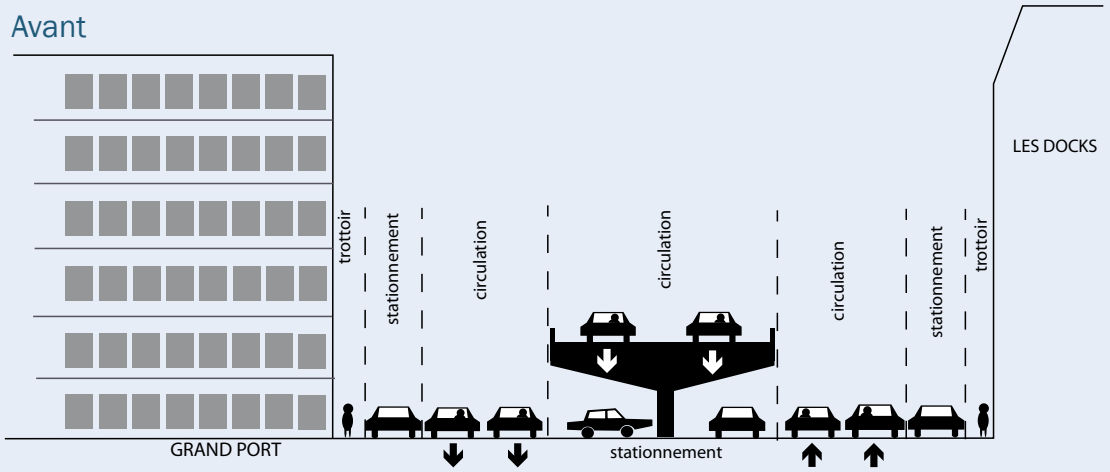

Après

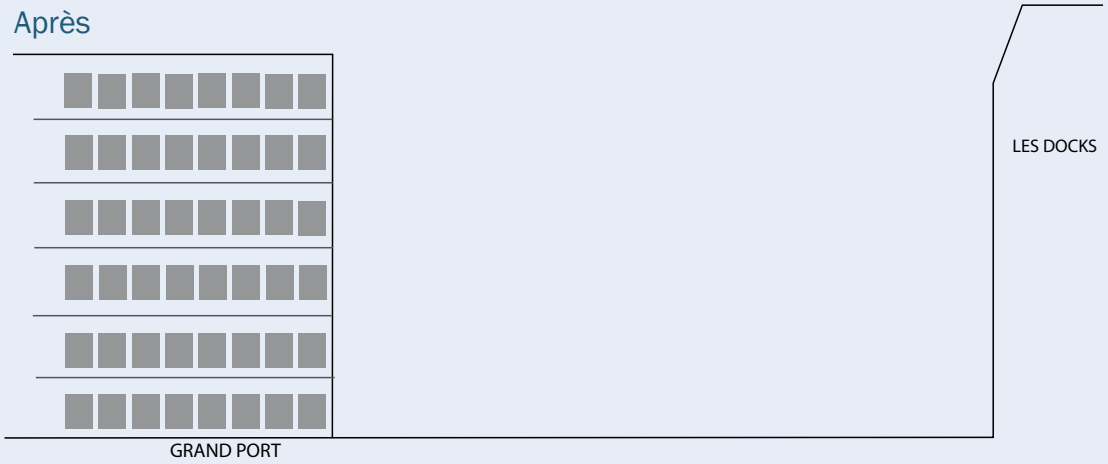

3 PROMOUVOIR LE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

Ainsi aménagé, le boulevard du Littoral a pour vocation de recréer une ouverture, au moins visuelle, avec la mer, en reliant les équipements importants qui jalonnent le littoral.

D'ici, on peut repérer la tour CMA-CGM, la première des quatre grandes tours qui doivent modifier la "skyline" marseillaise. On peut aussi identifier un certain nombre de ces équipements de portée métropolitaine.

ACTIVITÉ

Repère le long du tracé du boulevard du Littoral, quelques-uns des grands projets qu'il relie. Spécifie, en dessous du nom s'il s'agit d'un équipement dédié à la culture, au commerce, aux entreprises ou au transport.

TOUR CMA-CGM

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

TOUR HORIZON

TOUR H99

LES DOCKS

NOUVELLE GARE MARITIME

REGARDS DE PROVENCE

VILLA MÉDITERRANÉE

TOUR LA MARSEILLAISE

SILO

TERRASSES DU PORT

VOÛTES DE LA MAJOR

MuCEM

AVANT LA BALADE

Se procurer au point Info des Docks ou télécharger sur le site www.euromediterranee.fr, un plan du projet Euroméditerranée

1 DU QUARTIER INDUSTRIEL AU QUARTIER D'AFFAIRES

1 Nom : Usine de textiles Noailles devenue l'école Chevalier Paul.

Seule la façade a été conservée.

Le bâtiment a changé de fonction.

2 Nom : Les Docks (1856), ancien bâtiment de stockage et de redistribution des marchandises arrivées du port, devenu un immeuble de bureaux et de commerces.

Tout le bâtiment a été conservé, mais adapté à sa nouvelle fonction : création de verrières pour laisser passer la lumière naturelle.

3 Nom : Le Silo (1930), anciens silos à grain devenus une salle de spectacle et des bureaux.

Tout le bâtiment a été conservé, mais adapté à ses nouvelles fonctions : ouverture des fenêtres dans les bureaux par exemple.

4 Nom : Usine Richardson.

Ce bâtiment conserve sa fonction puisqu'il abrite encore les bureaux de l'entreprise Richardson.

© Archives municipales de Marseille

© Euroméditerranée

1 DU QUARTIER INDUSTRIEL AU QUARTIER D'AFFAIRES

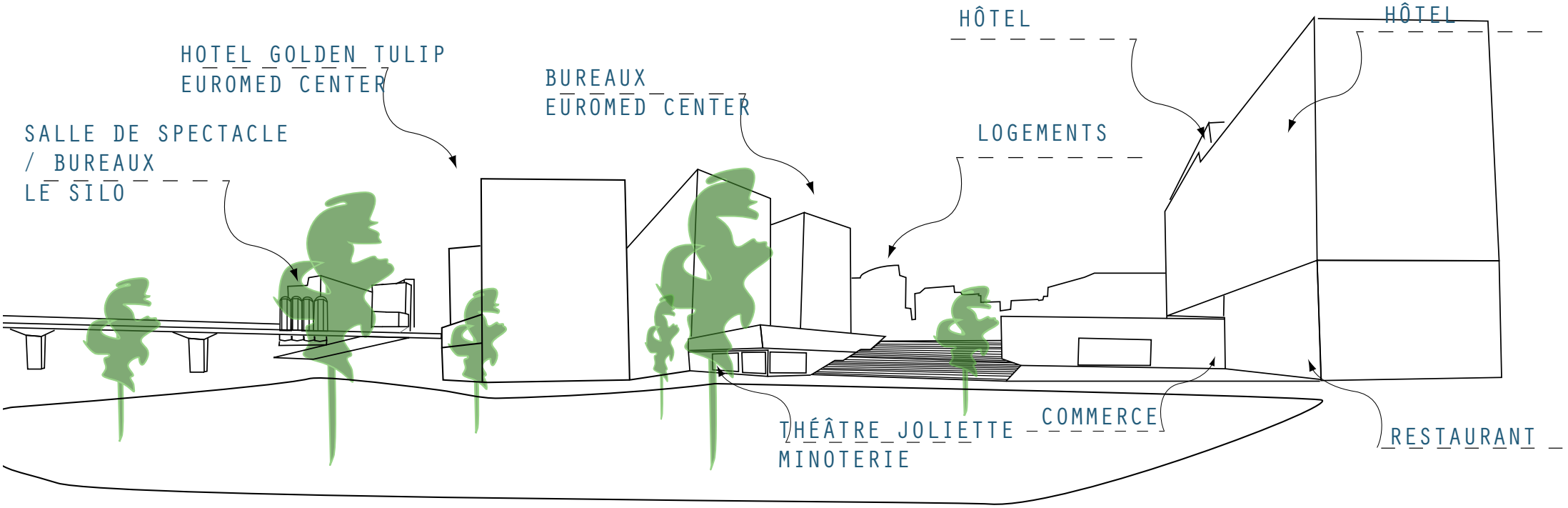

POINTS DE DISCUSSION SUGGÉRÉS

Les évolutions des activités du quartier.
Les évolutions des activités qui se situent en ville aujourd'hui.
Faire le lien entre la forme des bâtiments et leur fonction.
Observer l'architecture des bâtiments.

2 CRÉER DES QUARTIERS DE CENTRE-VILLE

Qu'est-ce que signifie R+... ? C'est le nombre d'étages au dessus du rez-de-chaussée. C'est un terme technique utilisé par les architectes et les urbanistes pour indiquer la hauteur des bâtiments.

Pour quelles raisons les nouveaux bâtiments sont-ils plus hauts ? De plus en plus, les urbanistes ont tendance à essayer de concentrer les nouvelles constructions pour lutter contre l'étalement urbain, on parle de densification. Ici, la hauteur permet aussi de profiter de la vue sur mer et de rentabiliser l'investissement des promoteurs (qui achètent les terrains et construisent les immeubles).

© Atelier Lion

POINTS DE DISCUSSION SUGGÉRÉS

Les questions de densification, d'étalement urbain.

Regarder les panneaux de chantier s'il y en a, en déduire qui sont les acteurs. Regarder les affiches sur les chantiers.

Comparer les nouvelles constructions aux anciennes qui subsistent.

En regardant l'image de synthèse, identifie les différences entre ce que tu vois aujourd'hui et ce qui est prévu demain.

© Atelier Lion

3 PROMOUVOIR LE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

1. Essaye de dessiner le nouveau profil du boulevard ci-dessous.

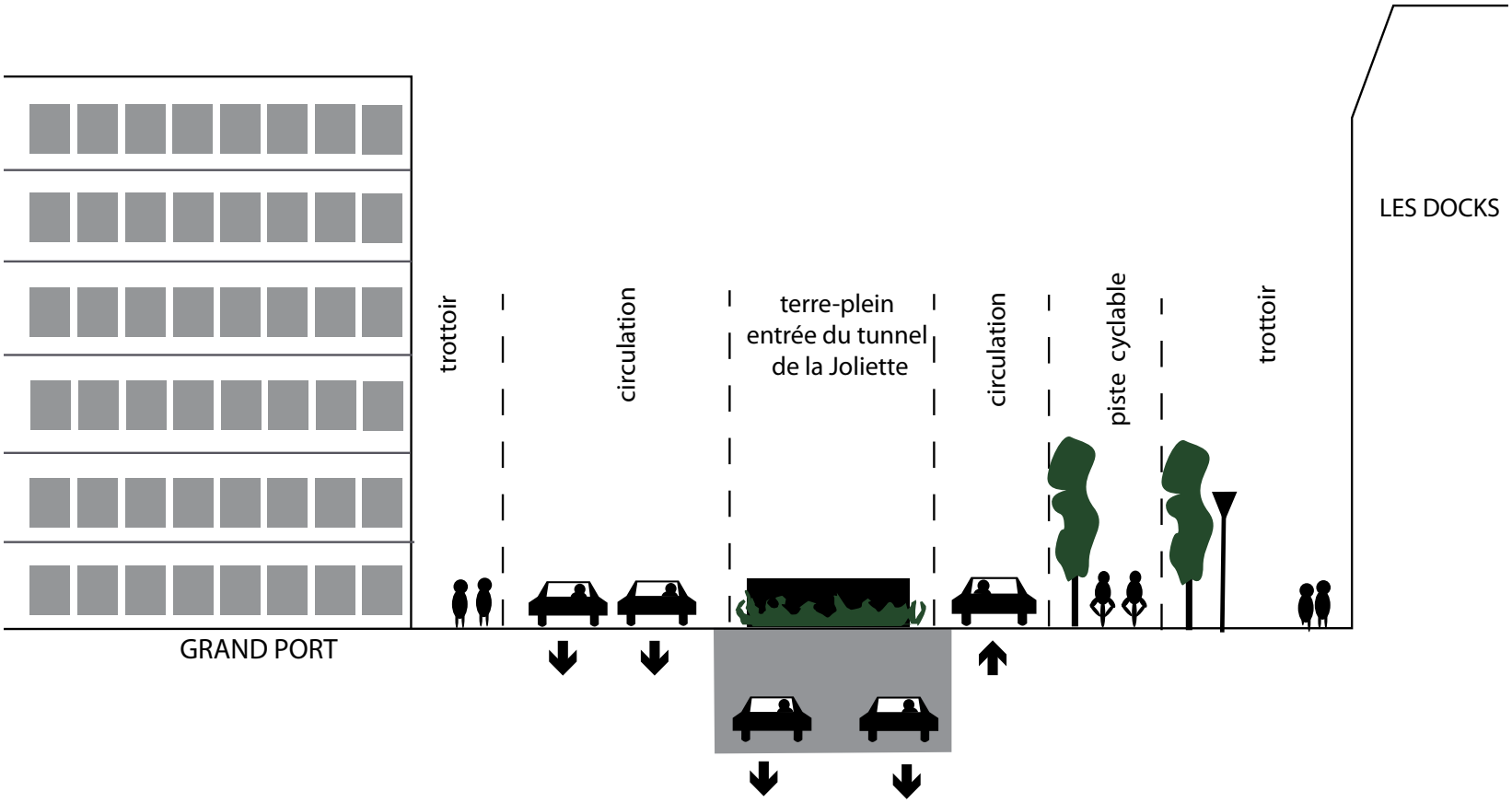

POINTS DE DISCUSSION SUGGÉRÉS

Les modes de déplacement en centre-ville.

Le lien entre aménagements et modes de déplacements. Ce que cela peut changer dans le ressenti de la ville.

Est-ce-que les usages prévus sont respectés ?

Est-ce-que l'on aurait pu imaginer une autre répartition des modes de déplacements. Laquelle ?

...

3 PROMOUVOIR LE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

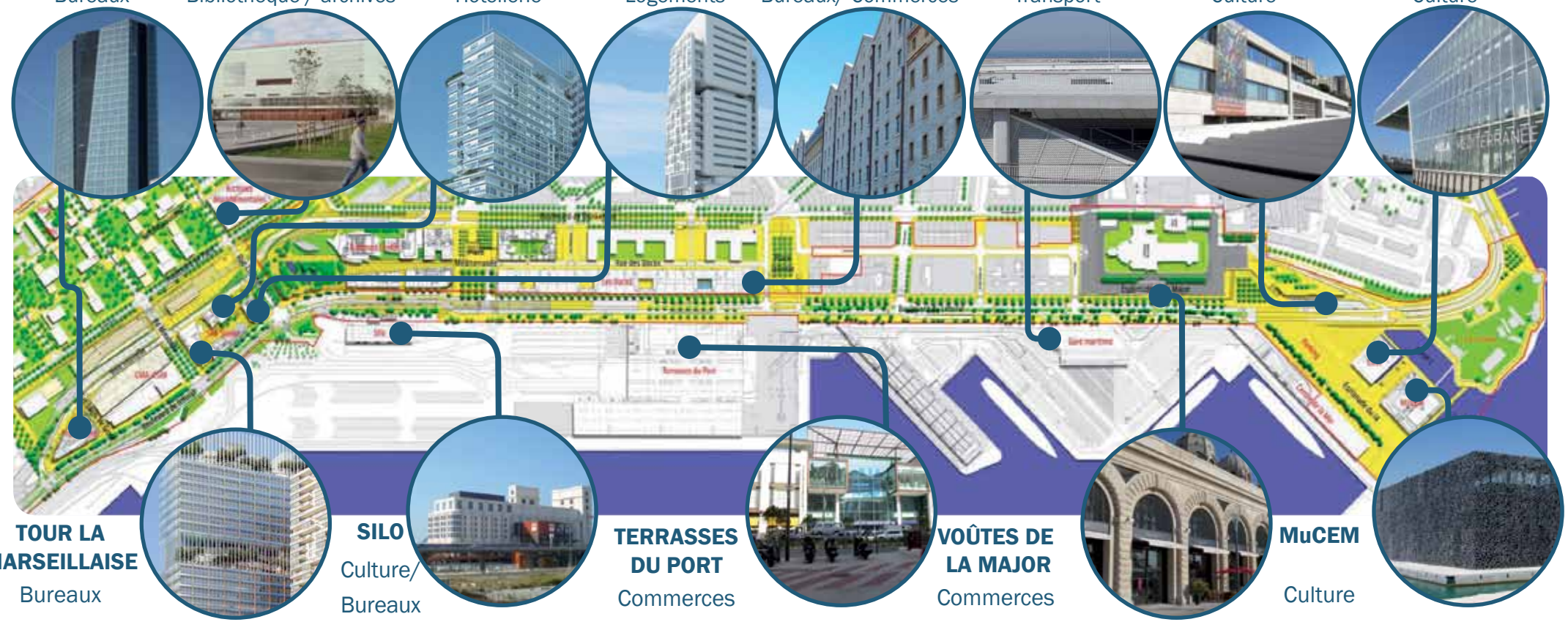

POINTS DE DISCUSSION SUGGÉRÉS

Le développement de l'économie touristique. L'effet du tourisme sur les grandes villes.

L'identité des villes. Qu'est-ce-qui fait l'identité d'une ville : ses activités, son architecture, sa population, son patrimoine... ?

1. L'HISTOIRE DU PORT. Les évolutions de la ville de Marseille du 16e au 19e siècle

Doc. 1

Doc. 2

Doc. 3

Doc. 4

1. L'HISTOIRE DU PORT

ACTIVITÉ PROPOSÉE

1. Remettre les plans en ordre chronologique
2. Décrire l'évolution de la ville

DOCUMENTS

Doc. 1. "Marseille, ville considérable de Provence, fameux port sur la Méditerranée", N. de Fer, 1705
79 Fi 86

Doc. 2. "Nouveau plan de Marseille et de ses environs indiquant les travaux projetés et les changements survenus jusqu'à ce jour.", Général Rey, 1866 78 Fi 470

Doc. 3. "Plan topographique de la ville de Marseille et d'une partie de son territoire, avec toutes les nouvelles rues en construction qui ont eu lieu jusqu'à l'année 1837.", Ph. Jarry, 1837
78 Fi 18

Doc. 4. "Marseille, Vue cavalière de la ville, des îles, de la rade et de son terroir ; ses monuments et ses remparts", Hogenberg, 1572 11 Fi 18

Source des documents: Archives Municipales de la ville de Marseille.
Disponibles en ligne
http://archivesplans.marseille.fr

2. L'URBANISATION DES QUARTIERS AUTOUR DU PORT

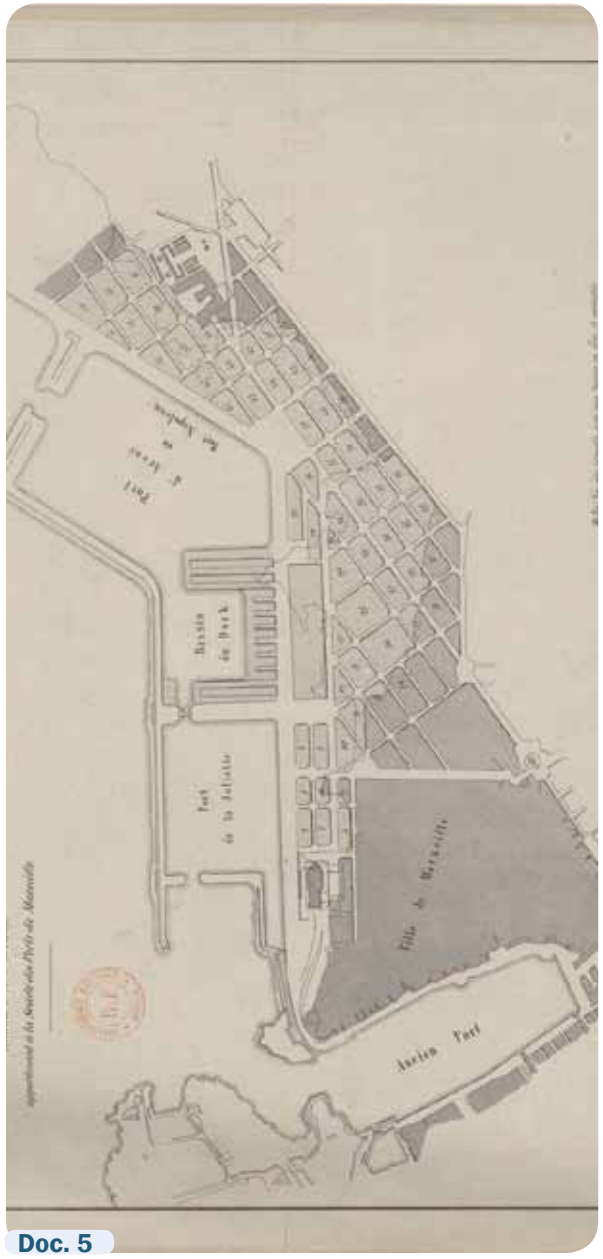

Doc. 5

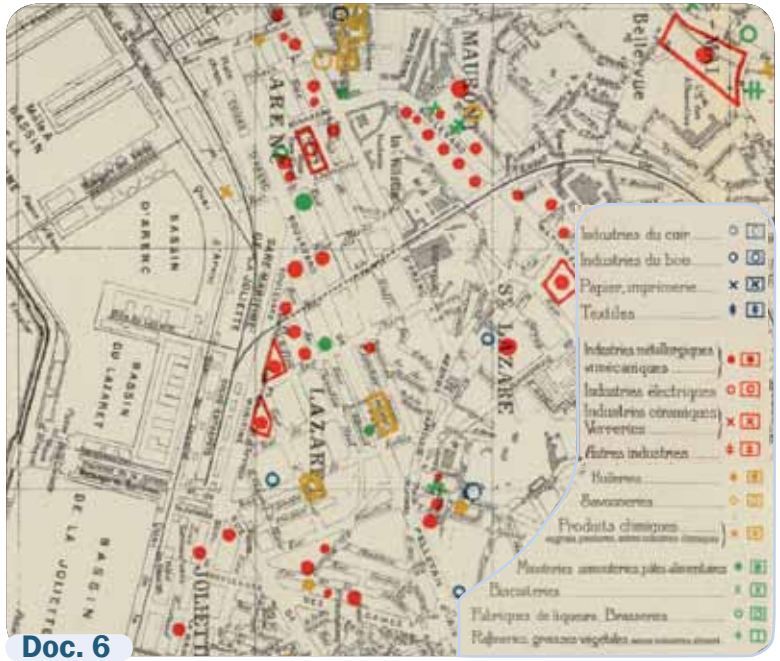

Doc. 6

Doc. 7

2. L'URBANISATION DES QUARTIERS AUTOUR DU PORT

ACTIVITÉS PROPOSÉES

*** Comprendre l'évolution de la trame urbaine**

Document 5 et orthophotographie.

1. Trace la Rue de la République sur le plan Mirès.
2. Regarde une image aérienne du quartier aujourd'hui, arrives-tu à retrouver la "trame" formée par les rues du plan Mirès ?

*** Comprendre le caractère industriel du quartier**

A partir des trois documents, décris ce quartier tel qu'il devait être entre la seconde moitié du 19e siècle et le début 20e.

*** S'intéresser à un personnage historique**

1. Recherche internet : Jules Isaac Mirès

DOCUMENTS

Doc. 5. "Marseille. - Plan général de la distribution des quartiers et des quais de la Joliette et d'Arenc, concédés à M. Mirès, appartenant à la Société des ports de Marseille". Source : gallica.bnf.fr / © Bibliothèque Nationale de France

Doc. 6. "Carte industrielle de Marseille", Anonyme, 1926. Source : archivesplans.marseille.fr / © Archives Municipales de la ville de Marseille. 6 Fi 23

Doc. 7. "Vue générale des nouveaux ports et des établissements de la Compagnie des docks", P. Blanchard, 1864. Source : marius.marseille.fr / © Musées de Marseille MHM79_1_10

3. DES QUARTIERS À RENOUVELER À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

Doc. 8

Logements
Usines/ entrepôts
Grandes infrastructures (autoroute, Port, gare)
Espaces verts
Autres

ASTUCE !

Repérer des usines et entrepôts - les toits de tôle ou à pans asymétriques

Repérer des logements - les toits de tuiles ou les grands immeubles entourés d'espaces verts

3. DES QUARTIERS À RENOUVELER À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

ACTIVITÉ PROPOSÉE

*** Comprendre la démarche du diagnostic territorial pour proposer un projet d'aménagement. Activité à réaliser en groupes de 4 environ.**

Avant de proposer un projet urbain, il faut bien connaître les espaces concernés. Crée ta carte sur la photo aérienne de 1996 à partir des éléments de légende.

Suite au diagnostic (ci-contre), note quelques atouts et faiblesses de ces quartiers : _____
_____ ___
_____

Propose un projet d'aménagement qui te semble pertinent selon ce contexte : _____
_____
_____

Présentation orale du diagnostic, des enjeux et des orientations d'aménagement ...

Jeu de rôles entre acteurs : élus, habitants ou usagers, associations, commerces et entreprises, État, Port ...

DOCUMENTS

Doc. 8. Périmètre d'Euroméditerranée, Orthophotographie, 2007

EXEMPLE DIAGNOSTIC

Logements
Usines/ entrepôts
Grandes infrastructures (autoroute, Port, gare)
Espaces verts
Autres
- Université
- Patrimoine
- ...

Il ne s'agit pas d'identifier dans le détail toutes les fonctions des bâtiments, mais d'identifier des zones et leur interrelation (les activités industrielles en arrière du port, les grandes infrastructures et les coupures qu'elles créent dans le quartier, les zones plutôt résidentielles ...).

Ces constats pourront être le point de départ d'une discussion sur les atouts et les faiblesses du quartier.

Les orientations d'aménagement qui pourront être proposées peuvent permettre aux élèves de comprendre le caractère éminemment politique de tout projet d'urbanisme.

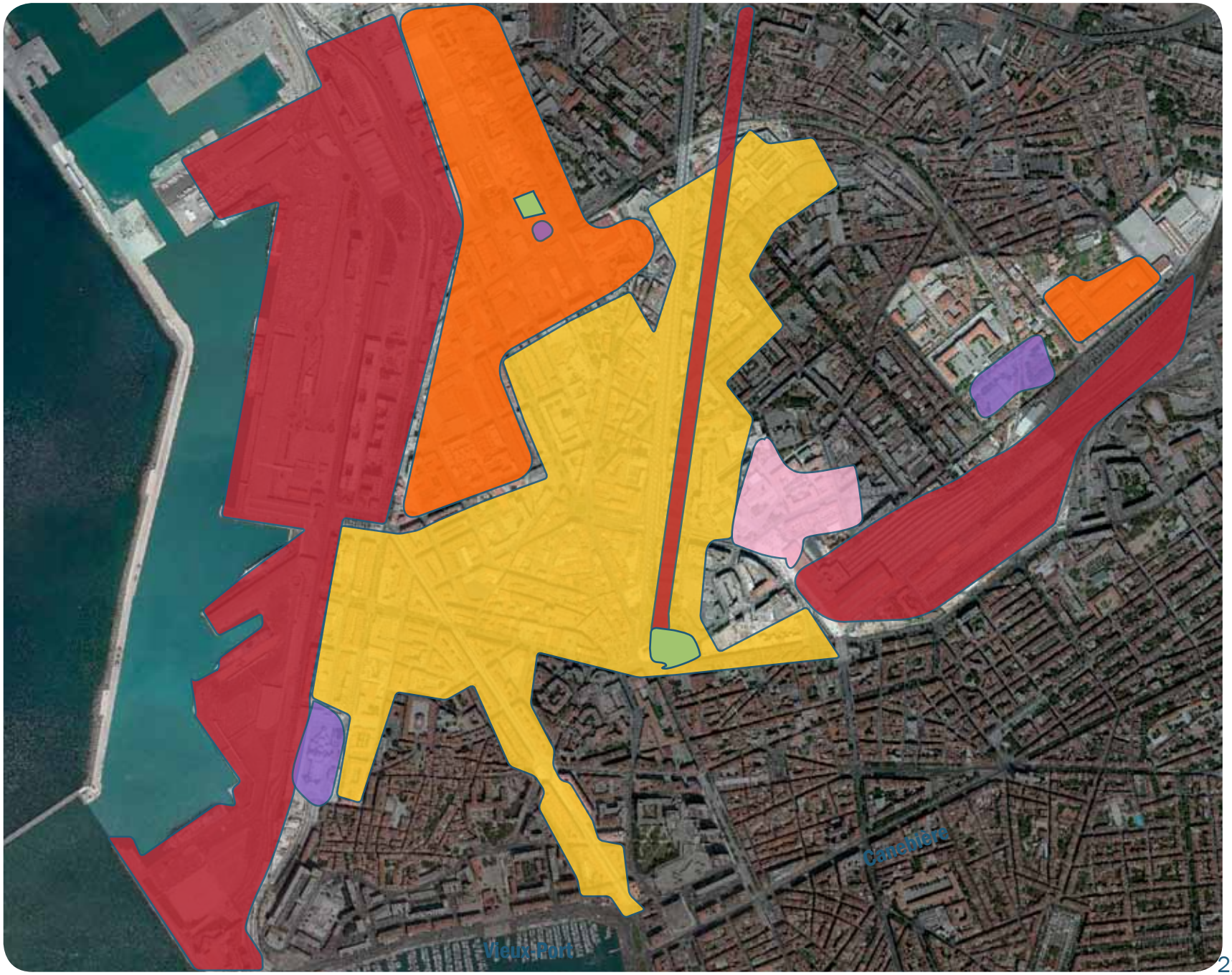

4. UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL À MARSEILLE

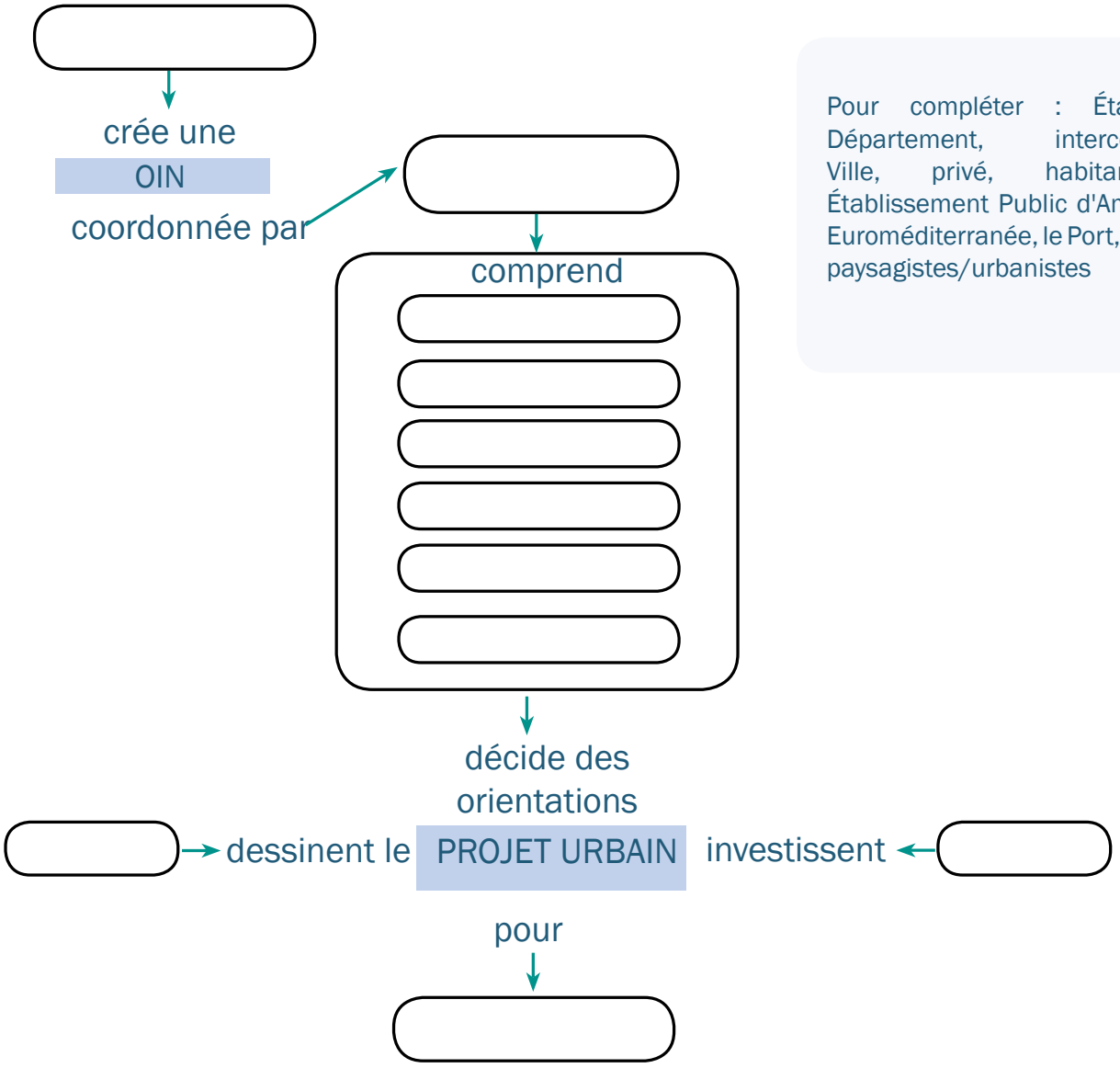

Pour compléter : État, Région, Département, intercommunalité, Ville, privé, habitants/usagers, Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée, le Port, architectes/ paysagistes/urbanistes

Doc. 9

4. UNE OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL À MARSEILLE

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Qui est qui ? À partir du texte, détermine la place de chaque acteur dans le projet Euroméditerranée.

Compléter le jeu d'acteurs (intégrer la concertation, réfléchir aux intérêts que chacun défend, ...)

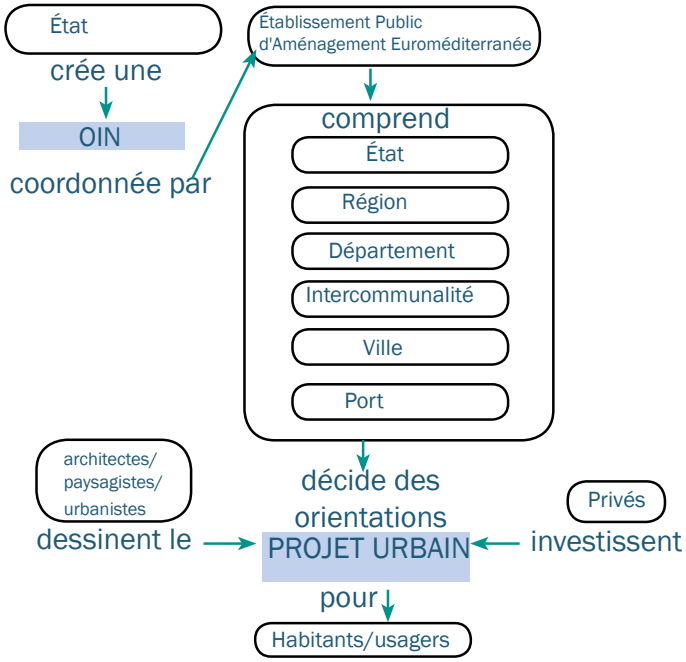

Compléter avec des recherches internet pour trouver des exemples de :

- architectes, paysagistes, urbanistes qui sont intervenus
- promoteurs qui ont construit
- associations présentes sur le périmètre

Analyser l'affiche d'Euroméditerranée, p.6

PLAN DU PÉRIMÈTRE
01 - MuCEM
02 - CENTRE RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE
03 - FORT SAINT-JEAN
04 - GARE MARITIME DE LA MAJOR
05 - LES TERRASSES DU PORT (CENTRE COMMERCIAL)
06 - LES DOCKS (BUREAUX RÉHABILITÉS)
07 - COLLÈGE J.-C.IZZO
08 - ÉCOLES DÉSIRÉE CLARY ET CHEVALIER PAUL
09 - HÔPITAL
10 - M1 « L'ILÔT/ L'ATRIUM/ LE PATIO » (LOGEMENTS)
11 - GYMNASE RUFFI
12 - EUROMED CENTER (BUREAUX, CINÉMA, HÔTEL)
13 - LE SILO (BUREAUX, SALLE DE SPECTACLE)
14 - ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALES
15 - LES QUAIS D'ARENC
16 - TOUR CMA-CGM
17 - FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN
18 - QUARTIER D'AFFAIRES
19 - PÔLE SAINT-CHARLES ET ABORDS
20 - ESPLANADE DE LA MAJOR
21-22-23-BELLE DE MAI
21 - PÔLE PATRIMOINE
22 - PÔLE MÉDIA
23 - SYSTÈME FRICHE THÉÂTRE
24 - PORTE D'AIX (LOGEMENTS, PARC URBAIN)
25 - AMÉNAGEMENT A7/LECLERC
26 - M5-LES DOCKS (LOGEMENTS)
PROJET URBAIN
(non définitif-en cours d'élaboration)
CONSTRUCTIONS NEUVES
CONSTRUCTIONS RÉHABILITÉES
CONSTRUCTIONS EXISTANTES
ESPACES PUBLICS :
Jardin et square
Périmètres Euroméditerranée
Monuments patrimoniaux
Tramway et stations
Hypothèse d'extension Tramway et Métro
Stations de Métro
Parkings publics
ARENC
LA VILLETTE
CITÉ DE LA MÉDITERRANÉE
JOLIETTE
BELLE-DE-MAI
SAINT-CHARLES
RUE DE LA RÉPUBLIQUE
VIEUX-PORT

Doc. 10

5 - 6. LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET ET SA MISE EN OEUVRE

ACTIVITÉ PROPOSÉE

Réaliser un schéma des grandes orientations du projet

À partir du plan du périmètre et de la programmation des ZAC, réaliser un schéma pour faire émerger les grands principes du projet.

DOCUMENTS

Doc. 10. Plan du périmètre et des projets, Euroméditerranée, 2010